

Gerstheim *Info*

• JUIN 2021 • N°81



• Vie Municipale

Un été en toute sécurité :
des conseils pour passer
un été serein

• Manifestation

**Une marche solidaire
contre le diabète :**
Gerstheim se mobilise !

• Environnement

Ne jouons plus avec le feu :
Valorisons !

● Rétrospective



Décorations de Pâques - Mars/Avril 2021



Collecte des déchets verts - Avril 2021



Semaine à la Maison de la Nature
CP/CM1 - Mars 2021



Commémoration du 8 mai 1945



Mise en place du lavoir
Mars 2021



Atelier jardinage
Maison de retraite
Avril 2021

Sommaire

● **Rétrospective** p. 2 et 34

● **Vie Municipale** p. 3-13

● **Comcom** p. 14

● **Carnet** p. 15

● **Jeunesse** p.16-19

● **Seniors** p.20-21

● **Vos élus délibèrent** p. 22-25

● **Espace d'expression** p. 26

● **Vie paroissiale** p. 27

● **Environnement** p. 28-29

● **Vie Associative** p. 30-32

● **Commerces** p. 33

● **Santé** p. 34

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **11 septembre**. Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le **30 juillet** au plus tard à : mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Koegler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Julie Ulrich

Crédit photo :
Gilles Gay, Didier Hamonier, Rémy Klipfel, Renée Spinner, Eric Starck

Impression :
Imprimerie Hansi Benfeld



Mairie de Gerstheim - 1 rue Reuchlin - 67150 Gerstheim
Tél. 03 88 98 30 20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h/12h - 14h/18h

Mardi : 8h/12h

Mercredi : 8h/12h - 14h/18h

Jeudi : 8h/12h - 14h/18h

Vendredi : 8h/12h - 14h/18h



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Merci de signaler à la mairie :

- si vous vous installez à Gerstheim
(Pensez également à vous inscrire sur la liste électorale de Gerstheim).
N'oubliez pas d'apporter votre livret de famille.
- si vous déménagez dans une autre commune
- si vous partez en maison de retraite ou Ehpad



Horaires des déchèteries du Smictom

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Mardi, Mercredi, Vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h - 14h à 18h

Le samedi : de 8h à 12h - 13h à 18h

Le mot du Maire



Chères Gerstheimois, Chers Gerstheimois,

L'été se profile avec de belles journées et des moments de convivialité retrouvés, malgré un printemps plutôt très froid et pluvieux. Cet hiver et ce printemps ont été très bénéfiques au rechargement de notre nappe phréatique. Nous espérons pouvoir aborder la période estivale plus sereinement.

Nous voilà aux portes d'un déconfinement fortement lié aux conditions sanitaires de la Covid 19. Il faut rester très humble face à cette épidémie. Aujourd'hui, je suis plutôt confiant pour nos habitants. De nombreux tests ont été réalisés à domicile, au drive test installé rue du Rhin, à la pharmacie, dans nos établissements scolaires et à la maison de retraite. La vaccination avance bien malgré l'absence de centre de vaccination sur le territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein. Le conseil municipal et le conseil communautaire se sont mobilisés sur le sujet pour présenter une motion afin de dénoncer cette inégalité de traitement. Les élus ont exprimé d'une part, leur attachement à l'ouverture d'un centre de proximité facilement accessible en limitant autant que possible les contraintes liées aux déplacements individuels et, d'autre part, demandé que notre canton soit prioritaire dans le programme de desserte des communes par des bus itinérants avec des équipes mobiles de vaccination.

Face à cette crise sanitaire sans précédent, je souhaite par la présente, et au nom de tous les habitants, remercier tous nos acteurs de la santé dans le village mais aussi nos forces vives qui, à chaque sortie d'un nouveau protocole sanitaire, le font appliquer le plus justement possible et qui n'ont pas baissé les bras ou lâché prise dans les moments d'incertitude.

Mais la vie doit reprendre son cours et il nous faut préparer l'animation de notre village et gérer au quotidien.

Avec les présidents d'associations et la municipalité, nous avons décidé d'annuler les festivités du 13 juillet. Nous voulons privilégier nos événements de l'automne, en espérant que les contraintes sanitaires soient plus souples, pour organiser de tels événements. Rien de mieux que de redémarrer nos festivités par la Kilbe sur le thème des "Jeux Olympiques". Ainsi, nos associations du village vont pouvoir faire découvrir l'ensemble de leurs activités. Nos associations ont besoin de redémarrer fort et elles comptent sur votre soutien. La plus grande reconnaissance que vous pourrez leur accorder sera de participer à leurs animations.

Dans la gestion quotidienne nous avons pris acte de l'arrêt de la collecte des déchets verts en porte à porte suite à la suppression de ce service par le SMICTOM. Conscients de la perturbation occasionnée pour certains d'entre vous, nous, les élus, avons décidé de créer un point de collecte hebdomadaire qui fonctionne tous les lundis à partir de 16 h, Place de la Fontaine. La commission environnement travaille actuellement à plusieurs dispositifs complémentaires alternatifs à ce dépôt volontaire que nous détaillerons dans le prochain Gerstheim Info.

Ce trimestre a aussi été marqué par l'adoption de notre budget communal. Notre volonté affichée est simple. Nous souhaitons poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en adoptant un budget d'investissement à la hauteur des enjeux de notre mandature. L'ensemble du budget est équilibré sans aucune augmentation des impôts locaux.

Ces derniers jours vous avez pu apercevoir le fleurissement 2021 proposé par l'ensemble de nos agents techniques. Je tiens à les remercier pour la qualité du travail réalisé sur l'ensemble de notre ban communal.

Le mois de juin est aussi marqué par les élections départementales et régionales. La démocratie doit s'exprimer. Venez voter le 20 et 27 juin 2021.

*Votre Maire,
Julien KOEGLER*

Budget 2021

Infos pratiques

USAGE DE MATÉRIELS MOTORISÉS

Les travaux nécessitant l'usage de matériels motorisés sont à effectuer uniquement les jours ouvrables de 7h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Cette réglementation est valable pour les tondeuses à gazon, l'entretien des espaces verts, les scies circulaires, les tronçonneuses, les nettoyeurs à haute pression, etc...

HORAIRES & VOISINAGE

Respectez les horaires et voisinage des lieux publics (city stade, places de jeux...), mais également dans vos propriétés (piscine, basket, barbecue...).

HYGIÈNE CANINE

Si vous possédez un chien, vous avez l'obligation de ramasser les déjections de votre animal lors de vos promenades quotidiennes.

Plusieurs distributeurs de sachets sont à votre disposition dans les rues du village.

Merci à tous les propriétaires responsables qui font preuve de civisme et d'hygiène en utilisant ces dispositifs, car les déjections peuvent être porteuses de maladies.

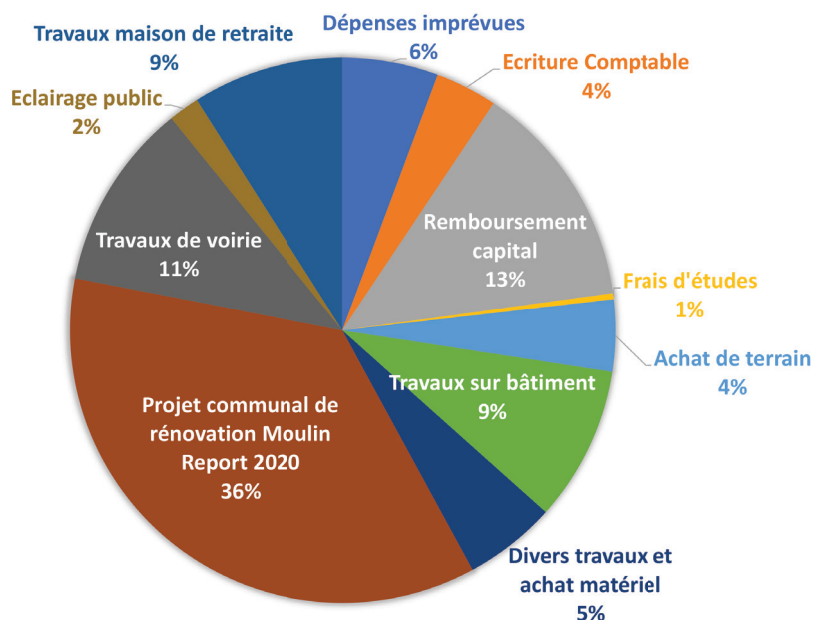


POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE

À la sous-préfecture de Sélestat-Erstein vous pouvez être accompagné dans la réalisation de vos demandes de certificat d'immatriculation, permis de conduire, cartes d'identité, passeport...

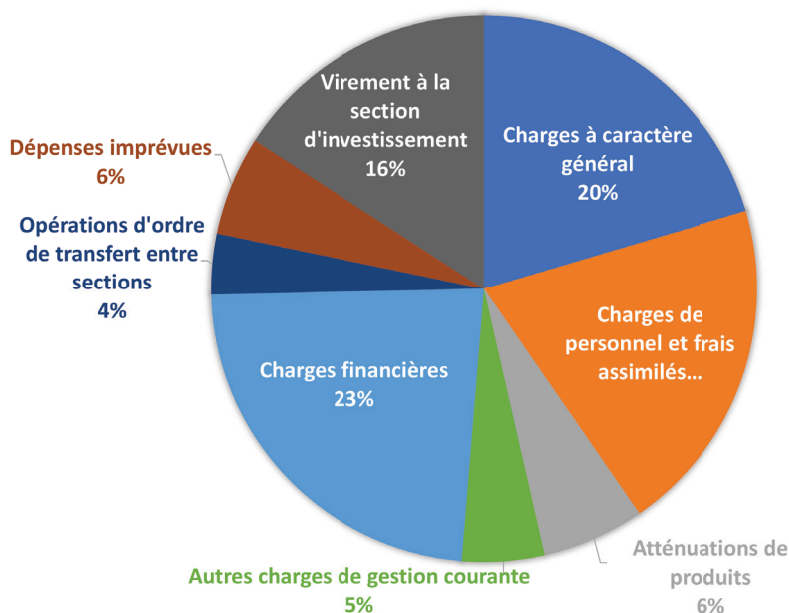
Sur rendez-vous au :
03 88 58 83 58

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021



Montant du budget : 2.780.800 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021



Montant du budget : 3.406.500 €

Le budget 2021 se caractérise par la provision des dépenses de rénovation du moulin, sans augmentation des impôts locaux, et par une volonté affichée de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Portraits



RENÉ WINUM DÉCORÉ DE LA CROIX DU COMBATTANT

René WINUM a été décoré de la croix du combattant, samedi 8 mai 2021 lors de la traditionnelle cérémonie de commémoration qui a eu lieu en comité restreint pour cause de Covid 19 devant le monument aux morts de la commune.

Comme beaucoup de jeunes appelés de sa classe d'âge, René Winum a été envoyé en Algérie, à la fin d'un conflit qui a duré 8 ans.

Né le 19 mars 1943, il est appelé au service national le 1^{er} septembre 1962. Il fait ses classes à Sarrebourg avant de partir pour le nord de l'Afrique et séjournera donc dans l'Algérois à Blida et à El Affroun puis dans l'Oranais à Nouvion.

Ayant suivi une formation de radariste, il gère un magasin d'appareils électriques et de transmissions.

René a été libéré et dégagé de ses obligations militaires le 1^{er} mars 1964.

JOHANN CERDANT

Âgé de 25 ans, Johann, habitant de Hindisheim, est venu renforcer l'équipe du service technique depuis mi-avril 2021, pour une durée de 6 mois en CDD.

Suite à son bac pro il débute sa carrière en 2016 à la mairie de Barr au service voirie et espaces verts jusqu'en 2019. En 2020 il travaille pour la commune de Saint- Pierre.



DÉPART DE NOTRE AGENT COMPTABLE

Notre agent comptable Cédric Heuer a demandé sa mutation à Sermersheim, sa commune de résidence. Nous le remercions pour son professionnalisme et sa bonne humeur.

Bonne continuation !



PERMANENCE SÉNAT

Laurence Muller-Bronn, Sénatrice du Bas-Rhin, tient sa permanence à Gerstheim, 35A rue du Rhin, au 1^{er} étage.

En cas de besoin, elle peut vous recevoir sur rendez-vous. Vous pouvez joindre sa collaboratrice parlementaire, Ghislaine Leflaëc, par mail à l'adresse :

Senat.lmuller-bronn@gmail.com

ou par téléphone au :
03 88 11 95 66



Élections départementales & régionales

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h
(sous réserve de modifications en fonction du protocole sanitaire).



Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale et voir à quel bureau de vote vous êtes rattaché sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Attention :

- Pour le choix de la commune entrer "Gerstheim" et cliquer sur "Gerstheim 67"
- Pour les femmes bien mettre le nom de jeune fille
- Indiquer TOUS vos prénoms



VOTE PAR PROCURATION

Vous serez absent le jour des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021 ? Pensez à la procuration !

Plusieurs possibilités pour établir votre procuration :

• De manière dématérialisée :

- en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr
- ou via le formulaire CERFA 14952*02

Le mandant doit dans tous les cas se présenter personnellement à la gendarmerie.

• Ou à la gendarmerie directement

La personne choisie pour la procuration doit habiter la même commune que le demandeur et ne peut être titulaire que de 2 procurations maximum.

BUREAUX DE VOTE

Bureau de vote N° 1 - SALLE DES FÊTES 17 rue du Général de Gaulle

Rues : Albert Schweitzer, Alsace, Impasse d'Aquitaine, Anjou, Artisanat, Bartholdi, Bourgogne, Bretagne, Brigade Alsace Lorraine, Canal, Champagne, Château, Commerce, Cure, Division Leclerc, Ecluse, Eglise, Erstein, Fabrique, Général de Gaulle, Général Koenig, Henri Loux, Industrie, Juifs, Lachter, Limousin, Lorraine, Mont Ste Odile, Normandie, 30 Novembre, J.F. Oberlin, Osthause, Parachutistes, Picardie, Pierres, Poitou, Provence, Reuchlin, Rhin, Ried, Roussillon, Sand, Vergers.

Bureau de vote N° 2 - GROUPE SCOLAIRE « LES CIGOGNES » - 1 rue des Cigognes

Rues : Anémones, 1^{ère} Armée, Beethoven, Bord du Rhin, Chopin, Cigognes, Daubensand, Dordogne, Forêt Noire, Iris, Jonquilles, Koechlin, Lilas, Maire Wust, Moulin, Mozart, Muguet, Muriers, Myosotis, Narcisses, Pâquerettes, Pervenches, Primevères, Printemps, Redoute, Roseaux, Schwanau, Tulipes, Violettes, Vivaldi, Vosges, Weinfeld, Wodli, Zorn.

Les **travaux** à Gerstheim

SÉCURISATION DE L'AIRE DE JEUX



Pour plus de sécurité, une clôture a été mise en place par les agents du service technique à l'aire de jeux du Domaine du Rhin.

SÉCURISATION DE LA PISTE CYCLABLE



Pour la sécurité de nos élèves des barrières ont été installées sur la piste cyclable à proximité du groupe scolaire.

PLANTATIONS RUE DU MOULIN



Pour l'embellissement de nos passerelles aux abords du Moulin, nos agents ont mis en place de jolies plantations.

CRÉATION DE PORTILLONS ET ALLÉES PAVÉES AUX ÉCOLES



Pour faciliter l'accès de nos élèves à vélos en toute sécurité, nous avons installé deux nouveaux portillons côté piste cyclable pour le bonheur de l'école maternelle et élémentaire.

RÉNOVATION DU PONT EN DIRECTION D'OBNENHEIM / DAUBENSAND



Pour des raisons de vétustés le pont existant a été démolé pour laisser place à un nouvel ouvrage.

NOUVELLES SIGNALISATIONS À L'ÉTANG

Suite au transfert de la gestion de l'étang à l'APPMA, de nouveaux panneaux ont été installés.



Cadre de **vie**

NOUVELLE TONDEUSE PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de son renouvellement de parc machine, la commune vient de réceptionner une nouvelle tondeuse à gazon.

Cette nouvelle machine, nettement plus performante présente de nombreux avantages en terme de productivité à savoir :

- Largeur de coupe de 1,80 m contre 1,50 m. Le banc communal est traité en 4 jours contre 6 précédemment.
- Ce modèle est homologué Route. La tondeuse n'a plus besoin d'être chargée pour se rendre sur les différents chantiers de tontes.
- La machine est équipée d'un système de mulching. L'herbe coupée reste sur place et retourne à la terre. Nos agents ne perdent plus de temps avec l'évacuation et le transport de ces tonnes de gazon transformant ainsi un déchet en fertilisant.

Coût de l'investissement : 30 600€ TTC

INCIVILITÉS

Dans notre commune, nous constatons malheureusement de nombreuses incivilités. Au mois de mai plusieurs vol de plantes dans un bac à fleurs communal rue du Général de Gaulle, mais également des décharges de déchets en milieu naturel. Grâce à notre système de vidéo surveillance, trois auteurs ont été formellement identifiés. Ces personnes ont été averties que si récidive il y avait, une plainte serait déposée à la gendarmerie.

PLANTATIONS RUE DU ROUSSILLON



Suite aux désagréments causés par les racines des tilleuls rue du Roussillon, nous avons été contraints de les remplacer. Leurs racines allaient jusque dans le gazon des riverains, endommageant les clôtures, les outils de jardinage, le revêtement de la route, les trottoirs, et déchaussaient les pavés provoquant un risque de chutes. Ils ont été remplacés par des Magnolias Grandiflora qui se distinguent des magnolias classiques par leurs feuilles qui restent en place en toute saison.

POINT DE COLLECTE DE DÉCHETS DE TONTE



L'arrêt de la collecte des déchets verts en porte à porte s'est imposé à nous suite à la suppression de ce service par le SMICTOM.

Conscients de la perturbation occasionnée pour certains d'entre vous, un point de collecte hebdomadaire des déchets de tonte a été créé. Ce nouveau service fonctionne : tous les lundis de 16h à 18h45 sur le parking de la salle des fêtes.

Habitants de Gerstheim, vous pouvez venir y déposer vos déchets de tonte en vrac de préférence ou en utilisant vos derniers sacs biodégradables (pas de terre ni de cailloux). Pas de branchage, nous acceptons uniquement les déchets de tonte pour une valorisation en méthanisation.

Manifestations à venir

RECHERCHE D'ACTEURS Pièce de théâtre musicale :

Auguste Schirlé, une vie faite de musique

À l'occasion du cinquantenaire de la disparition d'Auguste Schirlé, la commission culture organise une pièce de théâtre musicale et une exposition à l'occasion cinquantenaire de la disparition d'Auguste Schirlé le

samedi 23 octobre 2021

Pour cela nous sommes à la recherche d'acteurs, figurants, souffleurs, musiciens (ouvert à tous : enfants, adolescents, et adultes).

La pièce retracera la vie d'Auguste Schirlé de son enfance à sa mort.

Toutes personnes intéressées par le projet peuvent prendre contact avec

Nadine Lehmann au : 06 74 11 38 72



Qui est Auguste Schirlé ?

Auguste Schirlé est un compositeur alsacien, pianiste, organiste et maître de chapelle. Il est né à Epfig le 5 avril 1895. C'est un enfant brillant, il jouera consécutivement du violon puis du piano et de l'orgue.

Sa carrière de concertiste commence en Alsace, tout d'abord à l'orgue d'Erstein, puis de Benfeld.

A l'âge de 14 ans, il entre au Conservatoire de Strasbourg.

A 16 ans, il devient titulaire de l'orgue de Benfeld.

Entre 1925 et 1939, il donne des concerts à Paris et Strasbourg. Ses œuvres seront jouées jusqu'aux Etats-Unis.

Il décède à Montrouge le 26 septembre 1972 en laissant un héritage musical de plus de 50 opus.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous êtes musiciens ou chanteurs confirmés ou amateur ?



Nous vous proposons de participer à la fête de la musique 2021 le samedi 19 juin, sous forme de déambulation des artistes dans les rues de Gerstheim.

Pour cela il suffit de vous inscrire en

téléchargeant le formulaire d'inscription sur : www.gerstheim.fr

Date limite d'inscription : le 10 juin 2021.

ANNULATION DU 13 JUILLET



Le mercredi 19 mai 2021, les présidents des associations et la municipalité se sont réunis. Au vu des contraintes d'organisation imposées par les mesures sanitaires liées à la Covid-19 connues au jour de la réunion, pour les manifestations rassemblant plus de 1000 personnes : il a été décidé pour la sécurité des bénévoles et des spectateurs de ne pas organiser la soirée du 13 juillet.

LA VAISSELLE DES CHEFS

La 2^{ème} édition de **La Vaisselle des Chefs** aura lieu les **16 et 17 octobre 2021 à la salle des fêtes**. Au programme : une étonnante vente de vaisselle, ustensiles de cuisine et décoration de table dont les chefs ne se servent plus. Mettez vos petits plats dans ceux des grands !



KILBE

Le dimanche 19 septembre 2021, la rue du Rhin sera animée par les associations du village.

Thème retenu pour cette année :

« **Les jeux olympiques** »



La manifestation se déroulera sous forme de déambulation libre du public.

Plus d'info dans le Gerstheim info de septembre.

GERSTHEIM SE MOBILISE !

La commission santé et bien être s'associe à la semaine nationale du diabète et organise une :

Marche solidaire contre le diabète
Dimanche 3 octobre 2021 à partir de 9h

en partenariat avec nos associations et commerçants des métiers de la bouche du village sous forme d'une marche gourmande.

Dans le cadre de la semaine de la prévention contre le diabète, **une conférence destinée au grand public aura lieu le mardi 28 septembre 2021 à 20h à l'Espace Loux** sur le thème du «Diabète et insuline» avec comme intervenant le professeur Laurence Kessler endocrinologue et chef de service d'endocrinologie au CHU de Strasbourg (entrée libre).

Les modalités d'inscription seront indiquées sur le site de la commune www.gerstheim.fr



VILLAGE DE NOËL

VOUS AIMEZ DÉCORER VOTRE MAISON, JARDIN, BALCON, FENÊTRES, AVEC VOS PROPRES RÉALISATIONS ?

Alors participez au concours «**Chemin des crèches et décorations de Noël, durable et nature**» proposé par le Comité des fêtes.

Ce concours innovant est basé essentiellement sur la qualité de créativité éco-responsable, et ne doit pas engendrer de surenchère par l'achat de décoration et/ou d'illumination.

Il doit laisser place à l'imagination, la créativité, l'originalité, par la diversité des matériaux naturels, recyclés et/ou récupérés. L'utilisation avec parcimonie de décorations lumineuses peu énergivores est préconisée et souhaitée cela afin de préserver la qualité du ciel nocturne et de ne pas générer une surconsommation d'énergie.

Les décorations devront être visibles de l'espace public du 27 novembre au 27 décembre 2021 de 18h à 21h.

Le concours est ouvert aux habitants, associations et commerces de Gerstheim. La participation est gratuite. Les participants acceptent que des photos de leurs décorations soient utilisées dans les supports de communication de la commune. Pour cela il suffit de vous inscrire en téléchargeant le formulaire d'inscription sur : www.gerstheim.fr - Date limite d'inscription : le 1^{er} novembre 2021.



Un été en toute **sécurité** !

CALME APPARENT, RISQUE BIEN PRÉSENT !

EDF signale qu'il est interdit de se baigner dans le canal d'amenée à l'amont de l'usine hydroélectrique. Le courant y est très important et le risque de noyade permanent.

Durant l'été, EDF met en œuvre des actions de sensibilisation aux risques près de l'eau. Des hydroguides saisonniers, missionnés par EDF, sillonnent les bords du Rhin afin d'avertir le public sur les risques encourus et leur distribuer des plaquettes d'information.



RAPPEL DE SÉCURITÉ

Pour conserver notre patrimoine, le lavoir a trouvé sa nouvelle place à la Dorfbrück, dans un lieu visible et bucolique. Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité, il est interdit de monter sur le lavoir et de se baigner à cet endroit.



La Gendarmerie d'Erstein vous informe et vous alerte avec PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez la Gendarmerie d'Erstein (67150)
- 3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur

app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerta les habitants

Disponible gratuitement sur



POUR DES VACANCES TRANQUILLES

Vous vous absentez pendant les vacances ? Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, les services de police et de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre gendarmerie. Gendarmerie d'Erstein : 03 88 98 01 45

Les bons réflexes :

- verrouillez vos portes et fenêtres, fermez vos volets et votre portail.
- placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, chèquiers, clés de voiture.
- en cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité.
- et surtout, une urgence, de jour comme de nuit, un seul numéro : le « 17 ».

Infos pratiques

INTERVENTIONS SUR LES NIDS

D'HYMÉNOPTÈRES (abeilles, guêpes, frelons)

Depuis mai 2019, la destruction de nids d'hyménoptères par les pompiers est facturée. Tarifs 2021 : 74 € par intervention ou 298 € en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle...). Cette participation (qui ne couvre pas l'intégralité des frais engagés par le service) doit permettre de supprimer les sollicitations infondées et faire prendre conscience aux usagers que le rôle des sapeurs-pompiers est d'assurer plus particulièrement les missions de secours d'urgences aux personnes.

Pour l'enlèvement des nids de guêpes, vous pouvez également contacter des entreprises spécialisées.

La récupération d'essaims d'abeilles ne fait pas partie des missions des sapeurs-pompiers ni des entreprises spécialisées. Dans un souci de préservation de la biodiversité, ils doivent être récupérés par des apiculteurs. Pour contacter un apiculteur consultez le site internet de la Fédération d'Apiculture du Bas-Rhin : www.apiculture.alsace/federation-du-bas-rhin/

ÉVITONS LA PROLIFÉRATION DES RAGONDINS

Il nous a été signalé la présence nombreuse de ragondins dans le « Hanfgraben » cours d'eau situé à l'arrière de la rue des Roseaux, rue des Muguets, rue des Pâquerettes...

En effet, ces mammifères rongeurs dont l'espèce est classée « nuisible » prolifèrent dans ce cours d'eau et incommode les riverains en envahissant leurs abords, ils forent des galeries qui fragilisent les berges du ruisseau.

Pour éviter leur prolifération, il est interdit aux riverains de les nourrir. En effet, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) communique que : le nourrissage des animaux sauvages en ville est interdit, car « ni le système digestif des oiseaux, ni celui des rongeurs ne sont adaptés au pain et à ses dérivés, en raison du sel, du gluten et des levures qu'ils contiennent ».



COMMENT ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES ?

- Enlever tous les objets abandonnés dans les jardins, parcs ou terrasses qui peuvent servir de récipient
- Vider régulièrement les soucoupes, vases, seaux etc.. afin de ne pas avoir d'eau stagnante
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ou une éponge qui, une fois mouillés permettent l'arrosage
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasse,...)

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité des lieux de vie (domicile, travail). Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et protéger l'entourage.

MÉFIONS-NOUS DES TIQUES

La tique est un vecteur très important de maladies. En Alsace, la maladie de Lyme est très préoccupante.

- Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine. Il est inutile d'appliquer au préalable un produit pour l'extraire. Extraction au tire tique : insérer la tique dans la fente du tire tique, tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche puis désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains.

- Que faire après une piqûre de tique ?

En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point, consultez votre médecin.

RAMONAGE

C'est l'été : pensez à contacter votre ramoneur afin de remettre en état votre cheminée pour l'automne prochain !

Le ramonage est obligatoire une fois par an pour les combustibles gazeux et deux fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée. L'activité de ramonage touche directement à la sécurité des personnes et des biens. La mairie de Gerstheim tient à votre disposition la liste des ramoneurs agréés par la corporation des maîtres ramoneurs du Bas-Rhin. Vous trouverez également cette liste sur www.gerstheim.fr

École de musique Intercommunale du Rhin

L'école de musique Intercommunale du Rhin organise 2 concerts à la salle des fêtes de Gerstheim :

- **Concert du 3 juillet à 19h** sur le thème des musiques de films, dessins-animés, jeux vidéos.
- **Concert du 4 juillet à 16h** avec les classes de pianos et musique de chambre.

INSCRIPTIONS 2021/2022

Les nouvelles inscriptions et réinscriptions pour la rentrée 2021 de l'école de musique Intercommunale du Rhin sont désormais ouvertes pour toutes les disciplines, jusqu'au vendredi 10 septembre inclus : accordéon, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare classique/électrique/basse, piano, saxophone, trompette, trombone, euphonium, baryton, violon, violoncelle (NOUVEAU !).

Par ailleurs, plusieurs pratiques collectives sont proposées (éveil musical dès 4 ans, ensemble vocal Barok, ensemble de flûtes, de clarinettes, de guitares, de violons, de djembés, atelier Rock et orchestre d'harmonie junior).

Contact : Laurent WILL (directeur) 06.03.56.40.25 - laurent.will@cc-erstein.fr.

Reprise des cours le lundi 13 septembre 2021. Au plaisir de vous accueillir ou de vous retrouver pour partager des moments musicaux tous ensembles !

ESPACE INFO ENERGIE


La Communauté de Communes du Canton d'Erstein vous appelle à la vigilance sur les travaux d'isolations et d'énergie renouvelables à 1€.

A cet effet, elle invite les particuliers à ne pas prendre d'engagements pour ce type d'offre sans avoir pris l'attache au préalable, de la conseillère Info Energie du territoire, membre du réseau FAIRE.

Contactez Aurélie BRUDER, conseillère FAIRE :
06.42.06.33.51
infoenergie@cc-erstein.fr

L'ESPACE INFO→ ÉNERGIE

est un lieu de conseils gratuits et objectifs sur les questions relatives à l'énergie dans l'habitat







SON RÔLE

- Guider** vers des choix judicieux en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables.
- Inform** sur les aides financières mobilisables et les démarches de travaux.
- Apporter** une documentation adaptée.
- Orienter** vers des organismes compétents.

CONTACT

Aurélie BRUDER, Conseillère INFO→ ÉNERGIE
Tél. 03 88 59 86 27
canton-erstein@eie-grandest.fr
Rendez-vous possible du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h
Usines Municipales d'Erstein
14, rue Jean-Georges Abry - 67150 ERSTEIN

PCAET et consultation citoyenne

Afin de co-construire au mieux le Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, la collectivité souhaite mobiliser toutes les forces vives du territoire et ouvre cette démarche à la concertation citoyenne.

Pour vous exprimer et construire ensemble le territoire de demain, vous pouvez faire part de vos idées, envies, besoins et attentes via le formulaire de participation citoyenne disponible sur le site de la Communauté de Communes www.cc-erstein.fr jusqu'à la fin du mois d'octobre.

D'autres dispositifs seront déployés à partir du moins de septembre : des micro-trottoirs, des stands sur les marchés ainsi qu'un mur d'expression mobile. Vous pourrez découvrir le calendrier précis sur la page facebook de la Communauté de Communes ainsi que sur le site internet.

Pour plus d'informations : Vinciane Kuhn, chargée de mission climat air énergie - plan-climat@cc-erstein.fr





NOCES DE PLATINE (70 ans)

25.08.2021 Blanche SCHUTZ et François BURESI

NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

15.09.2021 Françoise MAYET et Gilbert LUFT

NOCES DE DIAMANT (60 ans)

25.08.2021 Marguerite JEHL et Hubert HEILBRONN

08.09.2021 Alphonsine LIBERT et Armand BASS

16.09.2021 Lilly LENTZ et Paul HEITZ

ANNIVERSAIRES

07.07.2021	Paul MEYER	80 ans
18.07.2021	Edith KRAEHN	80 ans
26.07.2021	Paul BRONN	80 ans
29.07.2021	Christian SUSS	95 ans
04.08.2021	Denise ALLAIN	85 ans
15.08.2021	Charles SCHOENENBERGER	85 ans
24.08.2021	Joséphine GUG	95 ans
29.08.2021	Ernest SIEGWALT	95 ans
29.08.2021	André MITSCHLER	80 ans
08.09.2021	Rodolphe VOGELBACHER	80 ans



MARIAGE

Aurélie LUDWILLER et Paulo DA SILVA 17.04.2021



PACS

Christelle FISCHER et Ludovic BERNHARD 12.04.2021

Jennifer DIEBOLT et Gaëtan DUPRE 10.05.2021



NAISSANCES

Léïa LAMRABTI	02.03.2021	21 rue Reuchlin
Lyna WAGNER	05.03.2021	14 rue Mozart
Léandro KOHLER	23.03.2021	29A rue de la Redoute
Ilyan RHILAN	03.04.2021	19 rue de la Division Leclerc
Karl REIBEL	09.04.2021	14A rue d'Erstein
Elise SCHWAB	06.05.2021	2 rue des Jonquilles
Keyla GAUCKLER	15.05.2021	12 rue Division Leclerc



DÉCÈS

Yvette ROHMER née ROHMER	02.03.2021
Henriette BAPST née MERIGOT	16.03.2021
Olivier KAPP	31.03.2021
Caroline PFALZGRAF née FOLTZER	01.04.2021
Edgar WENTZ	26.04.2021



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Ouverture d'un dispositif ULIS à l'école élémentaire

L'Éducation Nationale en collaboration avec la commune a souhaité implanter un dispositif ULIS à l'école élémentaire à partir de la rentrée de septembre.

Les élèves orientés en ULIS présentent des troubles spécifiques (langage, apprentissages, fonctions motrices, fonction auditive ou visuelle, troubles envahissants du développement) mais ils peuvent bénéficier de temps d'inclusion dans des classes ordinaires et ils participent à la vie collective, sociale et festive de leur école.

Ces classes ont un effectif de 12 élèves et sont pris en charge par un enseignant spécialisé. La classe ULIS est également ouverte aux enfants des autres communes et bénéficie d'une AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) à temps plein. C'est dans la nouvelle salle de classe (ancien garage) que les enfants de la classe ULIS seront accueillis. La commune a fait des aménagements, notamment de l'insonorisation pour la rendre plus opérationnelle. Cette salle de classe est beaucoup plus adaptée pour ces élèves car elle est plus spacieuse et sa configuration permet l'aménagement de plusieurs ateliers.



Une semaine à la Maison de la Nature

Les élèves des classes de CP de M^{me} Blagoëv et de CM1 de M^{me} Kayser ont passé la semaine du 22 au 26 mars à la Maison de la nature à Muttersholtz. Ils y ont découvert les différents milieux du Ried au travers de nombreuses activités : observation des oiseaux, recherche de traces de la présence du castor, pêche en rivière de la microfaune pour pouvoir l'observer...

Les élèves ont également découvert le cycle de l'eau domestique, mais aussi l'utilisation possible de l'eau de surface et l'eau phréatique. Enfin, ils ont été initiés à des comportements respectueux de l'environnement et se sont engagés à adopter des comportements d'éco-citoyens. C'était une semaine riche en découvertes, lors de laquelle les enfants ont pu partager de bons moments, qui resteront sans aucun doute de bons souvenirs.

A l'école, j'y vais à vélo !

Du 17 mai au 6 juin l'école élémentaire a participé à un challenge en faveur des mobilités durables organisé par la région Grand Est. Par la même occasion nous avons inauguré le nouveau portillon cyclistes situé du côté de la piste cyclable. Tous les élèves ainsi que les enseignants se sont mobilisés pour parcourir le plus de kilomètres à vélo, à pied ou à trottinette, pour favoriser les déplacements doux dans notre commune. La Collectivité Européenne d'Alsace a offert des accessoires indispensables à nos jeunes cyclistes (gourde, éclairage...) pour encourager les élèves pour le futur.



Pour la sécurité de vos enfants

Nous vous recommandons de les faire passer par l'itinéraire cyclable le plus sécurisé et non par la rue de la Redoute la plus fréquentée par les automobilistes : rue du Moulin (par la passerelle), rue des Violettes, rue du Printemps, passage donnant sur la rue des Narcisses, rue des Anémones, rue des Iris, passerelle pour récupérer la piste cyclable derrière l'école.

100 jours au CP



Avec un peu de retard, dû au confinement, les CP de l'école des Cigognes ont pu fêter leur 100^{ème} jour de classe le jeudi 29 avril 2021!

Après avoir travaillé, chaque jour, sur l'écriture, le calcul et la décomposition des nombres de 1 à 100 depuis la rentrée de septembre, le "100^{ème}" a été l'occasion d'une journée particulière.

Au programme : exposition, lecture, rédactions, défis mathématiques, problèmes, défis sportifs, jeux et bricolages... mais toujours autour du nombre 100 ! Les jeunes élèves ont été soutenus par les plus grandes classes qui ont également joué le jeu et réalisé ce jour-là l'un ou l'autre défi (sportif, littéraire, mathématique ou grammatical) autour de 100.

Bref, une journée dense, festive et riche en apprentissages... inutile, sans doute, d'avoir à compter jusqu'à 100 moutons pour que les élèves s'endorment ce soir-là !



Les CM2 engagés

Les élèves de CM2 de M^{me} Schoenfelder ont travaillé sur des idées concrètes à mettre en œuvre par chacun dans son quotidien pour lutter contre le réchauffement climatique. Les affiches réalisées ont ensuite été affichées sur les grilles de l'école.

Service civique

L'école élémentaire cherche 2 personnes en service civique pour la rentrée 2021/2022. Renseignement auprès de la Directrice au 03 88 98 34 10.

PÉRISCOLAIRE



Nos vacances d'hiver

Notre programme des vacances d'hiver a permis aux enfants de découvrir les mythes et légendes à travers le monde, un monde mystérieux avec sa forêt et ses lacs...

Les enfants ont pu également découvrir la Scandinavie, les traditions et légendes de ces terres de viking. Ce fut encore un beau programme avec différents ateliers : bricolage, sportif, nature.

Remerciement à la Maison de retraite

L'équipe d'animation et les enfants du périscolaire remercient sincèrement Solange Steimer bénévole et les résidentes du « Manoir » : Dorette, Marcelline, Emilienne, Bernardine, Marie-Thérèse pour les magnifiques tableaux et les puzzles qui ont été réalisés.



Décorations de Pâques

Comme chaque année, notre périscolaire a fabriqué avec les enfants de jolies décorations de Pâques pour notre village. Bravo encore à notre équipe et aux enfants qui ont participé aux différents ateliers bricolages, le résultat est magnifique !



ÉCOLE ABCM

De mystérieuses petites bêtes...



Un matin, nous avons trouvé sur notre table du goûter, une lettre avec une boîte contenant du pop-corn et de petits insectes. La lettre nous a demandé de prendre soin de ces nouveaux compagnons et de bien les nourrir, comme cela était indiqué sur notre calendrier. Le tout signé d'un « O. » avec de longues oreilles. Aber was ist denn das ?

Nous avons réfléchi ensemble et sommes tombés d'accord sur plusieurs choses :

- Cette lettre signée « O. » avec de longues oreilles devait certainement venir du Osterhase.

- Et ces petits insectes devaient certainement devenir des scarabées.

Nous avons bien nourri nos nouveaux amis et ils sont devenus bien gros et bien grands. Et puis un jour, voilà que certains d'entre eux ont commencé à s'immobiliser et se mettre en boule. Mais que font-ils ?

Quelques jours plus tard, une nouvelle lettre est apparue (toujours signée « O. » avec les longues oreilles). Cette fois c'était sûr, c'était bien le Osterhase qui nous avait écrit les lettres. Ce jour-là d'ailleurs il avait besoin de notre aide pour retrouver des morceaux de jolis dessins qu'il avait égaré dans notre cour. Il nous a même laissé du chocolat pour nous récompenser ! Miam !

Et les mystérieuses petites bêtes dans tout ça ? Et bien,

maîtresse les a emportées chez elle durant les vacances et le jour de Pâques elle nous a envoyé une jolie photo... Nos petits insectes s'étaient métamorphosés en Marienkäfer ! Quelle surprise et quel filou ce Osterhase !



Les misela

Ça y est, les inscriptions sont ouvertes à l'école ABCM de Gerstheim pour la prochaine rentrée scolaire ! Des places sont encore disponibles en petite et moyenne sections de maternelle.

L'objectif recherché en fin de scolarité par les écoles ABCM est une maîtrise écrite et orale des deux langues (français et allemand), c'est-à-dire tout simplement d'être réellement bilingue.

En maternelle et CP, les enfants bénéficient d'un enseignement immersif en allemand standard et dialectal ; les aides-maternelles prolongeant également ce bain linguistique auprès des enfants. A partir du CE1, l'enseignement se fait à parité horaire entre l'allemand et le français en respectant le principe fondamental : « 1 maître, 1 langue ».

L'école ABCM de Gerstheim est ouverte à tous les enfants et en particulier à ceux dont les parents ne parlent ni allemand, ni alsacien. Les effectifs sont adaptés à cet apprentissage. Les méthodes d'enseignement reposent sur des principes de pédagogie active inspirés des méthodes Montessori et Freinet.

Un accueil de type périscolaire sera également proposé à partir de septembre 2021 (de 7h30 à 18h).



L'école ABCM Zweisprachigkeit de Gerstheim est située Maison des Associations, 10 rue des Anémones.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'association locale "Les Misela" au 06 80 59 21 78 / 06 07 42 48 05 ou par email : lesmisela@gmail.com.

ANIMATION JEUNESSE FDMJC ALSACE

secteur Gerstheim/Rhinou

Solidarité encore et toujours !

Après une superbe solidarité lors de l'action lancée en novembre 2020 « boîtes de Noël » (MERCI à tous ! Plus de 300 boîtes récoltées), nous avons à nouveau fait un appel à ceux qui le souhaitaient pour soutenir les étudiants grâce à une collecte de produits (alimentaires et autres). Cette action solidaire s'est déroulée de janvier à mars et a connu un beau succès, merci à tous nos généreux donateurs !

Vacances de février

Lors des vacances de février les jeunes ont pu s'approprier le local jeunes de Gerstheim en le personnalisant : installation de différents espaces (un coin détente pour lire, une ludothèque avec des jeux de sociétés à emprunter ou pour jouer sur place et bien sûr l'espace gaming avec le billard, tennis de table, babyfoot...). Ils ont pu mettre un peu de couleurs sur les murs avec Kade (Guillaume Jehl) notre artiste graffeur !



Les petits cuistos en herbe ont éveillé leurs sens grâce à différents petits jeux (goût, toucher, odorat) et ils se sont rencontrés en mars pour un défi cuisine autour du thème du chocolat.

Notre première séance de théâtre d'improvisation a eu

lieu en plein air ! C'est avec les gazouillis des oiseaux autour de nous dans la forêt d'Obenheim que les jeunes ont pu se défouler en interprétant différents personnages, caractères ou histoires. Dès que possible nous irons voir un spectacle d'impro à Strasbourg ! À nous la culture !

Nous sommes également allés à la rencontre d'artistes tels que :

- Caro et ses K-bas où les jeunes ont pu découvrir la manipulation de la machine à coudre (un prochain rendez-vous est fixé pour confectionner un petit sac)

- Laurent Khrâm Longvixay qui leur a fait découvrir la photographie sous différents angles

- Et Pierre avec la découverte et une initiation au ukulélé.

Sensibilisation à l'environnement

Lors des vacances nous avons proposé des ateliers de fabrication maison (crème, bougie, bee wrap...) ainsi qu'un winterputz (nettoyage des alentours de la forêt Gerstheim Obenheim). Prochain rendez-vous en mai ! Pour vous joindre à nous, contacter Carine au : 06 79 12 56 25.

Nous proposerons également des balades natures sur les traces et indices afin de mieux connaître les habitants de nos forêts.

Suite à certaines de ces animations, nous avons pu lancer des projets sur l'année (cuisine, environnement, graff...). Il reste de la place alors n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos et à nous rejoindre !

Bibliothèque de rue

Grâce au projet bibliothèque de rue sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois avec les

jeunes et Guillaume, notre artiste graffeur, nous avons pu récupérer des anciens frigos au Smictom de Scherwiller et nous leur avons donné une seconde vie ! Ces bibliothèques de rue pourront bientôt être installées sur les communes de Gerstheim et d'Obenheim afin de permettre un accès à la culture de manière libre et gratuite. Soyez prêt à dévorer des livres très prochainement !



Tout au long de l'année les jeunes peuvent s'inscrire aux ateliers cuisine, nature, jeux de sociétés, théâtre, city stade... qui ont lieu les mercredis et /ou en fin d'après midi.

Au programme pour les vacances d'été : soirée jeux casino, escape game, un défi cuisine, une formation aux gestes de 1^{er} secours, des aventures dans la nature (Koh lanta, jeux en forêt...), loup garou et bien d'autres animations qui vous attendent !

Pour tout renseignement vous pouvez joindre Carine au : 06 79 12 56 25



La maison de retraite qui rebouge et qui revit !



ALLÈGEMENT DES MESURES SANITAIRES

Les résidents ont unanimement répondu à l'appel de la vaccination : **100% des résidents sont vaccinés**. Ainsi, la vaccination nous a permis de revoir notre organisation au sein de la maison de retraite. Depuis le 15 mars dernier, suite aux recommandations gouvernementales et après consultation du conseil de la vie sociale de l'établissement (instance représentative des résidents, familles et personnels), plusieurs mesures d'allègement des contraintes ont été décidées, notamment :

- Les résidents peuvent sortir librement seuls ou accompagnés (promenade, courses, visite familiale ...)
- Les visites en chambre sont de nouveau possibles sans rendez-vous (il faut juste être testé négatif ou vacciné)
- En dehors du respect des gestes barrière, les animations ne sont plus soumises à aucune restriction

L'EHPAD a souhaité réagir très vite sur la possibilité de mettre en œuvre ces mesures et a même fait l'objet d'un petit reportage au journal télévisé de France 3 le 15/03.

Certains EHPAD du département, malgré la vaccination, sont de nouveau touchés par le virus, fort heureusement avec beaucoup moins de gravité que lors des précédentes vagues. **A ce jour, l'EHPAD Le Manoir, n'a pas été touché et fait ainsi figure d'exception.**

Nous le devons à la rigueur de notre organisation, à la compréhension des familles et des résidents. Nous restons humbles et prudents.



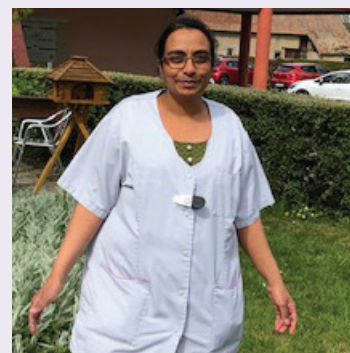
Au vu de ces allègements, les résidents renouent avec l'esprit sportif de la maison :

- Les vélos sont de retour, avec toujours les mêmes sensations de plaisir et de joie partagés
- L'association Siel Bleu, intervient une fois par semaine pour une séance d'activité physique
- 3 fois par semaine, Bertrand Eberhardt, kinésithérapeute, anime un groupe gymnastique avec une dizaine de résidents
- Comme cela se faisait les années passées, nous allons pouvoir proposer des séances de piscine à Erstein : à vos maillots de bain !

PERSONNEL

Au mois de mai nous lançons une expérimentation sportive avec l'association Siel Bleu : une séance de pilate hebdomadaire pour le personnel : bonne humeur dans l'équipe et maintien de l'orientation sportive !

Depuis mars, nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouvelles aides-soignantes, Melissa Kittel Hans, Chloé Engel, et Stéphanie Fuduric.



Mélissa Kittel Hanss

Auxiliaire de soins,
Arrivée en mars 2021
Gerstheimoise, 2 enfants



Chloé Engel

Aide-soignante
Arrivée en mars 2021



Stéphanie Fuduric

Aide-soignante, Veilleuse
Arrivée en mai 2021
Gerstheimoise, 2 enfants



- Quelques amateurs de jardinage ont pu lancer une activité botanique en allant chercher des plantations dans une jardinerie à Benfeld. Merci à l'EHPAD Saint Martin de Hilsenheim pour la mise à disposition de la camionnette adaptée

- Médiation animale: l'établissement invite la ferme au petit bonheur du Ried de Diebolsheim. Le temps d'un après-midi deux poneys viennent se faire brosser et réclamer des friandises à nos résidents.

- Solange fait à présent 2 fois par semaine le bonheur des bricoleurs et des amateurs de jeux de mémoire.

- Chaque vendredi après-midi, Laurence (Accord Parfait de Hilsenheim) propose des massages relaxants pour se remettre d'une semaine riche en activités.

- Nous maintenons toujours des moments de convivialités ou de recueillement



MOBILITÉS DURABLES



Le conseil d'administration du CCAS de Gerstheim a adopté à l'unanimité le 22 avril dernier le « forfait mobilités durables », uniquement pour les trajets à vélo, pour l'ensemble du personnel de la maison de retraite à compter du 1er mai 2021. Pour bénéficier de ce forfait, l'agent doit utiliser le vélo au moins 100 jours dans l'année civile pour atteindre ce nombre minimal de

jours. Ce « forfait mobilités durables » sera versé l'année suivante soit un montant de 200 € pour un temps plein (la prime sera calculée au prorata du temps de travail) s'il a utilisé un vélo au moins 100 trajets aller et retour entre son domicile et son lieu de travail.

TÉLÉASSISTANCE POUR NOS SENIORS



Depuis le 1^{er} décembre 2019, le Centre Communal d'Action Sociale de Gerstheim et Présence Verte (MSA) sont partenaires. Ce qui permet aux seniors de Gerstheim de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'équipement de la téléassistance à domicile. Toute personne équipée bénéficie d'un crédit d'impôt de 50%. Le dispositif installé (bracelet ou collier avec système d'appel) permettra d'alerter en cas de besoin les proches ou les services d'urgence. Pour plus d'informations, venez vous renseigner en mairie ou contactez directement au 03 68 09 79 59.



**Ainé(e)s,
Aidant(e)s,**
Comment ça va ?
Wie geht's ?



Une ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants fragilisés par la crise sanitaire

☎ **03 88 76 60 50**
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI,
DE 9H À 18H



Séance du 15 février 2021 ● Conseillers en fonction : 23 ● Présents : 20

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Robert GASSER qui a donné procuration à Thierry WENDLING, de Sophie HAGEMANN qui a donné procuration à Philippe SCHAEFFER et de Xavier GIROD qui a donné procuration à Sébastien SCHUEBER.

MODIFICATION DES HORAIRES A L'ÉCOLE MATERNELLE DURANT LA CRISE SANITAIRE

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la modification des rythmes scolaires et du passage à la semaine de 4 jours en 2018, les conseillers municipaux avaient adopté, par délibération DCM2018-20 en date du 9 avril 2018, les nouveaux horaires applicables aux établissements scolaires.

Aussi les horaires appliqués à l'école maternelle, durant les mesures sanitaires et durant la période d'application du protocole sanitaire renforcé dans les cantines scolaires sont les suivants :

- 7h50 à 8h10 : ouverture des portes
- 11 h 10 : sortie des classes (au lieu de 11h25 soit 15 min)
- 13h10 à 13h20 : ouverture des portes
- 16h10 : sortie des classes (au lieu de 15h55 soit 15 minutes de plus).

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'AAPPMA POUR L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉTANG

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Monsieur Rémy OBERST, Président de l'AAPPMA a formulé une demande de subvention pour le renforcement des berges de l'étang.

Afin d'aider l'association et de lui permettre de solliciter des subventions auprès d'autres structures ou organismes, Monsieur le Maire propose de verser une participation de la commune de 10 000 € étant précisé que cette somme sera versée après réalisation des travaux et production d'une facture acquittée.

AFFAIRE DE PERSONNEL : CRÉATION D'UN POSTE POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS ET D'UN POSTE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS AVEC MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour faire face à un poste vacant à ce jour, suite au non-remplacement de Michel BRONN et pour permettre la transmission de consignes avant le départ à la retraite de Serge SAUER, Monsieur le Maire propose de créer deux emplois non permanents.

AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR L'ENGAGEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES

En cas d'absence d'un ou de plusieurs agents dans un service (titulaires ou non), il peut être nécessaire de pouvoir procéder à leur remplacement. Or, pour pouvoir être réactif et faire face à la situation, il est indispensable, pour le bon fonctionnement du service, de déléguer à Monsieur le Maire le droit d'effectuer les recrutements nécessaires pour remplacer le personnel momentanément indisponible.

CLASSEMENT DE PARCELLES DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il y a trois parcelles communales situées dans la rue du Château qui ne sont pas intégrées dans la voirie communale alors qu'elles sont ouvertes à la circulation et qu'elles participent à la largeur de la voirie.

Monsieur le Maire précise qu'il convient de classer ces voies dans la voirie communale et donc dans le patrimoine public de la commune.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Date des prochaines réunions du conseil :

- 15 mars 2021
- 12 avril 2021 pour la séance budgétaire.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission patrimoine - culture

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, informe les conseillers municipaux que le 23 octobre prochain, la commune rendra hommage à Auguste SCHIRLE dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de son décès. C'est un compositeur qui a vécu à Erstein mais est décédé à Paris et qui a écrit de belles œuvres.

Dans le cadre de cet hommage, il y aura un spectacle sur sa vie avec 32 comédiens. C'est Nadine LEHMANN, membre de la commission, qui a écrit le spectacle dans lequel joueront des enfants du collège, de l'école primaire, du périscolaire, les jeunes du CMJ, l'école de musique et de la Concorde. Mais il y aura également une exposition à l'Espace Loux. Cette manifestation est possible grâce au concours et aux informations communiquées par sa petite fille Mme Béatrice SCHIRLE.

Il reste à trouver des costumes et les demandes de subvention sont en cours. Les membres de la commission seront prochainement sollicités pour arrêter les modalités pratiques concernant l'organisation de cette manifestation.

Cet hommage à Gerstheim se fait dans la continuité d'une exposition à la BNU et à l'Espace Malraux et la commune s'associe avec ces structures afin de profiter de leur

communication pour fédérer les personnes intéressées. La manifestation est déjà programmée mais tout dépendra de l'évolution sanitaire et des mesures qui seront imposées par le gouvernement.

Les membres de la commission œuvrent également sur le livre et peuvent se retrouver avec Thierry tous les jeudis soirs. Une rencontre des membres va être programmée un mercredi soir.

Dates de réunion des commissions

Audrey FRINDEL, Adjointe, indique que les membres de la commission santé, bien-être et CMJ se retrouvent le mardi 16 février au sujet du sentier pieds nus qui sera installé au parcours de santé.

Sébastien SCHUEBER, Adjoint, invite les membres de la commission vie associative et sportive à se réunir mercredi 17 février pour arrêter le montant des subventions aux associations.

Sabrina BRONNER, Adjointe, informe que la réunion de la commission affaires sociales et seniors se tiendra vendredi 19 février en visioconférence en raison du don du sang. C'est le voyage seniors qui sera à l'ordre du jour.

Joëlle WOHLSCHLEGLER, Adjointe, indique que les membres de la commission éducation sont invités à assister à la réunion d'information de présentation du bilinguisme pour les parents dont les enfants feront leur entrée à l'école maternelle, samedi 20 février à 9 h à l'Espace Loux.

Thierry WENDLING, Adjoint, donne rendez-vous aux membres de la commission urbanismes et gros projets urbanistiques cœur de village samedi 20 février à 9 h pour une visite du Moulin. Les conseillers qui le souhaitent peuvent se joindre à cette visite. Puis les membres de la commission se retrouveront à l'Espace Loux à 10 h 30 pour la présentation des esquisses des architectes et du bilan financier de l'opération.

Philippe SCHAEFFER, Adjoint, invite les membres de la commission finances à se retrouver le 25 mars à 20 h à l'Espace Loux pour la préparation du budget.

DIVERS

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un planning des réunions des commissions se tenant la semaine suivante leur sera transmis de manière hebdomadaire. Un conseiller intéressé par une commission dont il n'est pas membre pourra y participer, il devra s'annoncer par retour de mail au plus tard 2 jours avant la réunion.

Monsieur le Maire informe les conseillers que les élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin prochain.

Il indique qu'un courrier a été adressé à l'Inspectrice pour attirer son attention sur l'absence d'enseignants non remplacés. La situation s'est améliorée pour Gerstheim puisqu'il y a, à présent, un enseignant remplaçant à temps complet et deux enseignantes qui ont accepté de passer à 100 % au lieu de leur 80 %.

Monsieur le Maire siège désormais au conseil communautaire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein. Pour cela, Philippe SCHAEFFER, Thierry WENDLING et Sébastien SCHUEBER ont démissionné de leur fonction. La commune de Gerstheim est représentée au conseil communautaire de la Communauté de communes par Julien KOEGLER, Audrey FRINDEL et Steve JECKO.

Dans le cadre de la viabilité hivernale suite aux dernières chutes de neige, Monsieur le Maire remercie les agents des services techniques qui ont assuré un déneigement matinal des rues alors qu'il n'y a pas d'astreinte au sein de la commune. Il remercie également les conseillers municipaux qui sont venus en renfort aux agents des services techniques pour déneiger les passerelles et qui ont fait les courses pour certains habitants. Monsieur le Maire relève que l'aide des conseillers municipaux a été appréciée par les agents qui se sont sentis soutenus et épaulés.

Robert GASSER, conseiller municipal, par l'intermédiaire de Thierry WENDLING, remercie pour la bonne gestion des niveaux d'eau ce qui a permis d'éviter les inondations. La régulation a été faite au moulin, au Ruchele, au Altgraben et à la Zembs. La mise en eau des rivières communales a permis d'assurer un curage naturel de certains endroits. Monsieur le Maire invite les conseillers à se rendre sur le site internet pour vérifier l'évolution graphique des niveaux d'eau grâce au capteur, actuellement en prêt qui est installé au moulin. Par contre, certains habitants ont subi des inondations par remontées capillaires liées à la nappe phréatique.

Les délibérations intégrales sont affichées pendant 1 mois suivant la réunion du conseil municipal dans tous les tableaux extérieurs et figurent in extenso sur le site internet de la commune : www.gerstheim.fr

Séance du 12 avril 2021 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 19

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Nadine LEHMANN qui a donné procuration à Audrey FRINDEL, de Xavier GIROD qui a donné procuration à Sébastien SCHUEBER, de Hubert SPRAUL qui a donné procuration à Joëlle ESTNER et de Philippe JACQUIN qui a donné procuration à Steve JECKO.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2020

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2020 du budget principal de la commune, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 850 288,11 €	796 813,89 €
Recettes	3 471 419,97 €	1 146 893,42 €
Déficit	/	
Excédent	1 621 131,86 €	350 079,53 €
Excédent global de l'exercice	1 971 211,39 €	/

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1^{er} adjoint au Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour et 5 voix contre, ADOPTE le compte administratif 2020 du budget principal de la commune.

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2020 du lotissement « Le Moulin » qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	154 487,89 €	192 455,39 €
Recettes	154 487,89 €	37 967,50 €
Déficit	- €	-154 487,89 €
Excédent	/	/

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Philippe SCHAEFFER, 1^{er} adjoint au Maire, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour et 5 voix contre, ADOPTE le compte Administratif 2020 du budget annexe du lotissement « Le Moulin ».

VOTE DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du SGC (Service de Gestion Comptable) d'Erstein, est conforme au Compte Administratif 2020 de la Commune. Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 abstentions, approuve le compte de gestion 2020 de la commune.

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du SGC d'Erstein, pour le lotissement « Le Moulin », est conforme au Compte Administratif 2020.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix et 5 abstentions, approuve le compte de gestion 2020 du budget annexe du lotissement « Le Moulin ».

C. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « PRINTEMPS – ESPACE ÉCOLE »

Monsieur le Maire rappelle que le budget annexe du lotissement « Printemps - Espace École » a été clôturé par délibération du conseil municipal n°DCM2018-15 du 9 avril 2018. Toutefois, bien qu'il n'y ait eu ni budget primitif ni exécution de dépenses budgétaires sur l'exercice 2020, certaines opérations non budgétaires ont été encore effectuées par le SGC au cours de l'exercice 2020. Il y a lieu par conséquent d'adopter le compte de gestion présenté par la trésorerie d'Erstein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 abstentions, approuve le compte de gestion 2020 du budget annexe du lotissement « Printemps - Espace École ».

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2020, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 abstentions, DÉCIDE d'affecter les résultats 2020 de la commune de la manière suivante : affectation de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » (recettes) de la somme de 621 131,86 € et en section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » (recettes) de la somme de 1 000 000 €, affectation de l'excédent d'investissement, soit 350 079,53 € en section d'investissement, au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » (recettes).

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2020. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 abstentions, DÉCIDE d'affecter les résultats 2020 du lotissement « le moulin » de la manière suivante : inutilité de procéder à l'affectation de résultat de fonctionnement pour le budget annexe lotissement « le Moulin » compte tenu du résultat nul de l'exercice 2020, affectation du déficit d'investissement, soit 154 487,89 € en section d'investissement, au compte 001 « Déficit d'investissement reporté » (dépenses).

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Monsieur le Maire informe les conseillers que par délibération DCM2020-19 du 15 juin 2020, les conseillers avaient proposé de reconduire pour l'année 2020, les taux d'imposition en vigueur de 2016 à 2019 en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe foncière sur les propriétés non bâties. Il était déjà prévu que le taux de la taxe d'habitation soit gelé à celui de 2019.

Le Conseil Municipal, Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu le Code général des impôts ; Vu la loi de finances annuelle, considérant que du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État et qu'en contrepartie, le taux de TFPB 2020 du département qui est de 13,17 % est transféré aux communes, après en avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 contre : fixe les taux des contributions directes pour 2021 comme suit :

Contribution	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	20,81%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	44,69%

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Monsieur le Maire rappelle que les membres de la commission finances se sont réunis le 25 mars 2021 au sujet de l'élaboration du projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2021. Il passe ensuite la parole à Philippe SCHAEFFER qui présente les chiffres du projet de budget 2021 de la commune et de son budget annexe.

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 voix contre : ADOPTE le budget primitif 2021 de la commune, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 406 500,00 €	3 406 500,00 €
Investissement	2 780 800,00 €	2 780 800,00 €
Total	6 187 300,00 €	6 187 300,00 €

B. BUDGET annexe - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : ADOPTE le budget primitif 2021 du lotissement « Le Moulin », arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	600 000,00 €	600 000,00 €
Investissement	360 000,00 €	360 000,00 €
Total	960 000,00 €	960 000,00 €

SUBVENTIONS 2021

Monsieur le Maire fait le point sur les propositions de la commission subventions qui s'est réunie le 17 février 2021 afin d'étudier la répartition des subventions pour 2021, au regard des critères prédéfinis.

A. Subventions à divers organismes

En application de l'article L 2131-11 du CGCT, Sébastien SCHUEBER et Xavier GIROD ne participent pas aux débats et au vote pour l'attribution des subventions objets du présent point. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions.

MOTION POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉGALITÉ TERRITORIALE EN TERMES D'ACCÈS A LA VACCINATION DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE MENÉE PAR L'ÉTAT CONTRE LA COVID-19

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que les conseillers communautaires ont adoptés le 17 février dernier, une motion pour la prise en compte de l'égalité territoriale en termes d'accès à la vaccination dans le cadre de la campagne vaccinale menée par l'État contre la COVID 19.

Le Conseil municipal de Gerstheim, à l'unanimité, tient : à assurer son soutien à la motion votée par le Conseil Communautaire de la Communauté de communes en date du 17 février 2021.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'alinéa 5° de l'article L2122-22 du CGCT lui permettant de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, il a signé un contrat de bail professionnel avec Madame la Sénatrice pour le 1^{er} étage de l'ancienne poste.

Par application de l'alinéa 13° permettant à Monsieur le Maire de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement, Monsieur le Maire précise avoir sollicité l'ouverture d'une classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire). Le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) a émis un avis favorable à l'ouverture de cette classe

à l'école élémentaire. Le recrutement est actuellement en cours.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission patrimoine - culture : Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, indique que le travail sur la rédaction du livre se poursuit mais que c'est un travail qui demande beaucoup de temps. Il œuvre actuellement avec Robert GASSER. Monsieur le Maire les remercie pour leur implication.

Commission santé publique, bien-être et conseil municipal des jeunes : Audrey FRINDEL, indique que les membres de la commission se retrouvent jeudi 15 avril.

Le conseil municipal des jeunes travaille toujours sur son projet de sentier pieds nus et une visio conférence sera proposée à tous le jeudi 22 avril à 19 h afin de faire le point sur ce projet.

Dates de réunion des commissions

Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint, propose aux membres de la commission voirie – déplacements urbains de se retrouver lundi 19 avril à 18 h à la Mairie et, si le temps de le permet, les membres se déplaceront dans divers secteurs de Gerstheim afin d'arrêter la liste des travaux à réaliser en 2021.

Sébastien SCHUEBER, Adjoint, invite les membres de la commission vie associative et sportive à se réunir mercredi 28 avril à 20 h à l'Espace Associations (bâtiment de la MJC).

Monsieur le Maire indique que suite à la rencontre avec Monsieur PIELA, président du SMICTOM, les membres de la commission environnement se retrouveront mercredi 21 avril à 20 h.

Il est également demandé aux membres de la commission urbanisme et gros projets urbanistiques cœur de village de pré-noter la réunion du 3 mai prochain. A l'ordre du jour, le projet de pôle médical si la situation est clarifiée mais une confirmation sera transmise aux membres.

POINTS DIVERS

Monsieur le Maire informe les conseillers que les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin et qu'il faudra élaborer, lors de la prochaine réunion du conseil, le planning de permanence dans les bureaux de vote.

Un groupe de travail a été constitué afin de définir les modalités d'organisation de ce double scrutin et de régler les questions matérielles (isoloirs, urnes, panneaux...). Ce groupe qui se compose de Sébastien SCHUEBER, d'Audrey FRINDEL, de Sandrine KLEIN, de Patricia LUFT et de Joëlle ESTNER travaillera ce dossier avec Christine DANICHER.

Monsieur le Maire informe les conseillers de la réception d'un courrier transmis par Monsieur de SONNENBERG qui demande le respect de sa propriété, à savoir la forêt située entre la gravière et la cité EDF soit environ 80 ha de réserve de chasse. En effet, de nombreuses personnes errent dans sa forêt. Il tolère le passage sur les chemins ruraux dans le respect des lieux mais pas les incursions dans le milieu naturel et aimerait être informé au préalable s'il se passe quelque chose dans sa forêt. Il évoque également le passage de joggeurs la nuit et les chiens non tenus en laisse qui dérangent la faune sauvage.

Monsieur le Maire précise également qu'un arbre situé dans le lotissement Unterrieth, en bordure de maisons, le long du cours d'eau, a été entaillé par une tronçonneuse afin de le faire dépérir. Il faudra le surveiller pour voir comment évolue son état.

Avant de lever la séance, Monsieur le Maire fait observer une minute de silence pour Madame PFALZGRAFF, ancienne directrice à l'école maternelle et conseillère municipale décédée le 1^{er} avril dernier.

● Espace d'expression

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

"Gerstheim à cœur"

Depuis le début du printemps, nos équipes sont sur le terrain et travaillent sur de nombreux projets. Malgré cette crise sanitaire et en collaboration avec nos professionnels de la santé, nous avons mis en place un centre de test PCR. L'équipe continue à travailler sur le centre de vaccination et notre commune s'engage à limiter la perte de vaccins. La motion votée en communauté de communes est reprise et votée en conseil municipal.

Progressivement une reprise associative avec nos sportifs du village, une fête de la musique repensée, une kilbe sur le thème des jeux olympiques, une marche solidaire contre le diabète, la Vaisselle des Chefs, une pièce de théâtre sur la vie d'Auguste Schirlé et le village de Noël autour du chemin des crèches vont animer notre village.

En parallèle les commissions se rencontrent et travaillent sur différents projets : voirie, le livre de Gerstheim Tome 2, les écoles, le sentier pieds nus par le CMJ. En environnement, une solution alternative aux ramassages des sacs verts a été mise en place. Avec l'Appma et des bénévoles nous avons réalisé le nettoyage de l'Etang. Des décorations de pâques ont été réalisées par le périscolaire. L'implantation du lavoir dans un endroit bucolique pour préserver notre patrimoine et contribuer à l'embellissement de notre village.

Nos agents réalisent tous les jours divers travaux et aménagements comme rue du Moulin pour des plantations, rue du Rousillon avec la remise à niveau des bordures et la plantation de deux Magnolias.

Pour sécuriser nos élèves, des barrières de sécurité ont été installées autour de l'école ainsi que la pose de deux portillons supplémentaires côté piste cyclable pour l'école maternelle et primaire. Des protections sont venues habiller les poteaux de l'école maternelle. Pour le plaisir de nos petits Gerstheimois l'air de jeux de la cité EDF se refait une beauté et une mise en sécurité.

Tout cela dans un budget maîtrisé et sans augmentation des taxes.

L'équipe Gerstheim à Cœur, toujours là pour vous soutenir et à votre écoute.

Julien KOEGLER, Philippe SCHAEFFER, Joëlle WOHLSCHLEGEL, Sébastien SCHUEBER, Sabrina BRONNER, Thierry WENDLING, Audrey FRINDEL, Robert GASSER, Dominique FICHAUX, Pascal GRIMM, Nadine LEHMANN, Sandrine KLEIN, Marta CHATAIGNEAU, Murielle HOENEN, Cathy SCHWEBEL, Sophie HAGEMANN, Xavier GIROD, Stéphane SCHNEIDER

"En mouvement pour Gerstheim"

Comme tous les Gerstheimois, nous avons appris l'arrêt du service de collecte et de traitement des déchets verts à la lecture du Gerstheim Info de mars 2021. La décision prise par les responsables de notre commune n'avait fait l'objet d'aucune communication ou délibération dans quelque conseil municipal que ce soit. Ainsi, si la forme est critiquable, il en est de même quant au fond de cette décision. Ce service est utile pour tous les villageois, et nécessaire notamment pour nos aînés que nous soutenons en parallèle pour les maintenir le plus longtemps possible à leur domicile. Il répond aussi à la nécessaire exigence de regroupement en proximité de ce type de déchet pour limiter l'afflux de véhicules sur la déchetterie de Boofzheim déjà saturée et les risques de dépôts sauvages. Dans les jours qui ont suivi l'annonce dans le Gerstheim Info, notre groupe a saisi le Maire pour provoquer, en urgence, une réunion de la commission environnement afin rétablir le service. L'exécutif ayant justifié cet arrêt, sans préavis, par la décision du SMICTOM, nous avons demandé la convocation rapide de la direction de cet établissement. Cette réunion n'a pu se tenir qu'après de multiples relances de notre part, le 12 avril. La participation du seul Président du SMICTOM, nous a conduit à un rétablissement partiel du service consistant en un regroupement des déchets verts en proximité et dans le cadre d'un apport volontaire. C'est un premier pas, mais la réponse reste insuffisante. Nous devons engager des actions concrètes pour installer une solution pérenne et performante sur le plan environnemental, sous peine de nous retrouver à nouveau dans cette situation au printemps prochain. Ainsi, notre groupe a demandé à la municipalité d'engager dès à présent une étude pour l'implantation d'une plateforme locale de gestion des déchets verts (tonte et taille) permettant de les transformer en compost, réutilisable par les Gerstheimois, et complémentaire à la collecte à domicile. Ces solutions fleurissent sur l'ensemble du territoire et il suffit de s'en inspirer. Ne perdons plus de temps. Sur ce dossier, comme sur les autres, agissons ! Nous souhaiterions, à l'avenir, utiliser notre seul espace d'expression, à vous présenter nos projets, notre vision pour Gerstheim, plutôt que de réagir aux agissements et postures de la majorité.

Pour nous contacter : Empg2020@orange.fr

Joëlle ESTNER, Philippe JACQUIN, Steve JECKO, Patricia LUFT, Hubert SPRAUL

Paroisse catholique

PREMIÈRE COMMUNION LE JEUDI 13 MAI

Les équipes avec leur animateur et animatrices ont été accueillis par le Curé Claude Bertrand et ont fait leur 1^{ère} communion, le jour de l'Ascension. La chorale Fa Mi en Chœur dirigée par Mathieu Loos a animé la célébration.

Roseline Genoulaz et Sylvain Vernier : avec les enfants Laurent Genoulaz, Sidonie Vernier, Adrien Doppel, Jade Koeller, Cyril Eigner.

Claire Jérôme, Carine Galtau, Morgane Capecci Stahn, Muriel Schalk : avec les enfants Eden Capecci, Lise Schalk, Yaël Jérôme, Lucie Dario, Ethan Dinitto-Cheviron, Hugo Dinitto-Cheviron, Hugo Hahn.

Sophie Huber avec les enfants : Malou Huber, Noémie Albrecht, Elena Matovic-Labourdette

Dates à retenir

Samedi 5 juin 17h : Confirmation à Erstein

Dimanche 13 juin 10h45 : Profession de Foi à Erstein

Dimanche 27 juin : messe à Erstein pour la communauté de paroisses. Fête de Saints Pierre et Paul (l'heure reste à confirmer).



J'AIME

*La vie, plus fort que l'oiseau son essor.
Les saisons passagères et leur charme.
Le velouté du ciel brodé d'étoiles.
Dame lune marquant la marche du temps.
Le portail que l'on ferme, les volets aussi.
Ce calme du soir, la rentrée du bien-aimé.*

*Cette maisonnette, encore debout,
Si vieille mais riche de souvenirs,
Des senteurs de printemps environnée,
Sous le baiser du soleil réveillée.
La mousse sur les tuiles qui serpente
Lui donnant une image un peu sauvage.*

*L'herbe folle des prés dansant sous la baguette
D'un vent fort pianotant l'accord.
Les fleurettes graciles attirant mes yeux
Qui d'un coup me font une révérence.
Plus loin, le saule pleureur près du ruisseau
Se trouvant beau, puis sans fin se mire.*

*Les cris joyeux du matin fendant l'air.
Des enfants en partance pour l'école.
Plus tard, les tracteurs offrant leur refrain
Qui roulent vers les vastes champs de culture.
Mais aussi mon jardinet, porteur de rêves
Le verger en fleurs offrant bientôt plein de fruits.*

*J'aime aussi la forêt très animée.
La symphonie de tous les oiseaux.
Parcourir les sentiers de ma jeunesse.
Humer les humbles violettes présentes.
Voir les premiers muguetts encore endormis.
Enfermer dans mon cœur toutes ces beautés.*

*J'aime aussi mes pas de tous les jours
Me conduisant vers ceux que j'aime.*

Christiane KINTZ

● Environnement

Ne jouons plus
avec le feu,
valorisons !



Les déchets d'entretien des jardins et propriétés sont nombreux en Alsace Centrale. Malgré un réseau de 8 déchèteries, des pratiques d'incinération ou d'abandon de ces résidus de jardin sont encore trop souvent observés sur notre territoire.

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé

Cette pratique est interdite. En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumée) et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes, dont des particules qui véhiculent des composés cancérogènes.

Les bonnes alternatives pour vous et votre jardin

Privilégions des solutions alternatives comme le compostage, le broyage et le paillage. Avec le compostage, éliminez les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin. Cela vous évitera des allers-retours fastidieux en déchèterie, qui reste la solution de dernier recours pour ne pas brûler vos déchets verts.

Retrouvez toutes les astuces avec le hashtag #jardin sur www.smictom-alsacecentrale.fr

Ensemble, préservons la qualité de l'air et de l'eau



Brûler ses résidus de jardin...

c'est polluer

Le brûlage émet des particules fines, des dioxines, du benzène, de l'oxyde d'azote, du monoxyde de carbone, des hydrocarbures aromatiques polycycliques...

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines que 38 000 km en voiture.

De plus, en allumant vos tas de végétaux, vous risquez aussi de brûler les espèces vivantes installées dans ce refuge naturel.



50 kg

38 000 km

c'est interdit

L'amende encourue est de 450 €.

Les feux festifs (ex : crémation de sapins de Noël) peuvent être autorisés sous conditions. De nombreuses communes remplacent cette pratique polluante par du broyage tout en conservant un service de ramassage.



Abandonner ses déchets végétaux...

c'est polluer

Le dépôt en masse de végétaux génère des jus de fermentation très concentrés qui risquent de polluer les eaux de surface.

c'est interdit

La sanction encourue va jusqu'à 1500 € d'amende et la confiscation du véhicule ayant servi au transport.

Soutenu par





Comment recycler ses résidus de jardin ?



Le broyage permet de préparer les différentes matières pour les recycler. Avec votre tondeuse, broyez gazon, feuilles mortes et branches de taille. Pour les branches d'élagage, un broyeur est nécessaire.

Pensez à la location, au prêt ou à l'achat partagé



Le paillage

Avec les matières broyées, vous paillez le pied des arbustes ou le potager. **Vous favoriserez la vie du sol**, bénéfique pour vos plantes, **limitez l'arrosage et protégez votre sol.**

Le compostage

Mélangées aux déchets alimentaires, **les matières broyées** (en petite quantité pour les tontes) **sont incontournables** pour la transformation en compost de qualité.



Toutes ces pratiques vous permettent également de faire des économies et d'éviter des passages en déchèterie ! Et bien sûr, vous pouvez amener les déchets verts restants en déchèterie dans la limite de 2m³ par semaine. Horaires et accès sur www.smictom-alsacecentrale.fr



Comment limiter ses résidus de jardin ?

- **Adoptez la tonte mulching** ou pratiquez la tonte haute
- Transformez une partie de la pelouse en prairie fleurie en **laissant l'herbe pousser**
- **Pensez aux espèces à croissance lente et limitée.** Vous aurez moins de travail de taille et vous produirez moins de déchets verts.



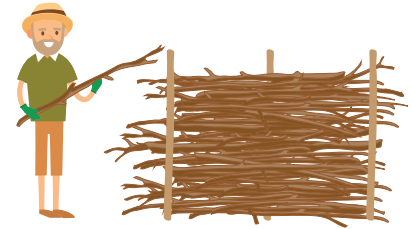
➤ Plus d'infos sur smictom-alsacecentrale.fr ou guides-jardin-naturel-en-alsace-centrale.com



Comment réutiliser ses résidus de jardin ?

Haie sèche

Les tailles de branches rassemblées entre des piquets formeront **une haie de bois mort.**



Tas de bois

Pour les gros morceaux d'élagage, un tas bien rangé constitue **un refuge pour la faune sauvage et un bel aménagement** pour y déposer décoration ou bac à fleurs.

Piquet et bordure

Les branches longues et grosses peuvent servir de piquets pour les légumes et pour les nouvelles plantations d'arbustes.

Les branches longues et fines peuvent être tressées pour obtenir des **bordures naturelles.**

Les plus petites branches sont fagotées pour **créer différents niveaux dans les parcelles en pente.**



Horaires des déchèteries du Smictom

HORAIRES D'ÉTÉ

(du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du mardi au vendredi :
de 9h à 12h - 14h à 18h

Le samedi :
de 8h à 12h - 13h à 18h

● Vie associative

Association arboricole La Fruitière du Ried



Je remercie tous nos membres d'avoir soutenu notre association en acquittant leur carte, sans que nous ayons pu leur présenter personnellement. Comme beaucoup d'associations, nos activités sont au point mort, l'entretien du verger école reste notre seule objectif.

Je déplore ne pas pouvoir vous offrir les prestations que nous proposons d'habitude.

La fédération des producteurs de fruits du bas Rhin nous a communiqué les informations suivantes :

D'après le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié le 31 janvier 2021, l'application des règles suivantes est à respecter lors d'un cours de taille :

- Le port du masque est obligatoire
- La distanciation physique doit être scrupuleusement respectée
- En toute circonstance, éviter l'échange de matériel de taille
- Pour la signature de la liste de présence, chaque participant devrait avoir son propre stylo.
- Mettre à disposition de gel hydroalcoolique pour les participants

- Prévoir un groupe de participants limité à 6 personnes, formateur compris.

- Ne pas organiser une collation à la fin du cours, car cela favorise les contacts.

Ces conditions ne laissent aucune place à la convivialité et aux échanges qui sont pour nous indispensables.

J'espère que les conditions sanitaires nous permettront bientôt d'y remédier.

Je suis toutefois à votre écoute pour toute demande en arboriculture.

Prenez soin de vous, visitez régulièrement votre verger pour vous ressourcer et pour passer des moments de liberté et d'insouciance, loin des tracasseries actuelles.

Doris Humbert, Présidente

Du fil à retordre

Actus/actions du fil à retordre :

Agir concrètement contre le fléau des déchets sauvages ! CLEANWALK Tous les 3^{èmes} dimanches du mois. Le principe est simple, vous profitez d'une promenade, d'une marche, d'un footing pour ramasser les déchets qui jonchent les abords de votre circuit. À votre rythme, quand vous le souhaitez, seul ou en famille.

Seconde opération ! Et toujours dans le respect de la législation et des mesures sanitaires !

Pour aller plus loin et mobiliser : un projet de supports « nature » et message répartis à différents endroits, et notamment les sorties du village : Merci de n'avoir rien jeté dans notre village.

Présenté et proposé, nous sommes dans l'attente de l'accord de nos élus. Participation au Challenge Tour

du monde au profit de la ligue contre le cancer : Marcher ou courir le plus de kilomètre du 1^{er} au 20 avril 2021. Au total, 646 km parcourus !

Participation à la campagne annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche : Gerstheim en rose le dimanche 17 octobre 2021.

Courses de Gerstheim Ried Run Rock 3 : Le concept est de combiner la course à pied à la musique en explorant le cœur de Gerstheim et sa campagne : Déjà programmée le dimanche 19 septembre 2021.

Des sacs à vrac pour réduire nos déchets : réutilisables, lavables, éco citoyens. Saluons notre nouveau partenariat chez qui vous trouverez ces précieux emballages : Il était une fois le vrac à Erstein

Clin d'œil et remerciements à nos 2 boulangers chocolatiers Julien et Au cœur des saveurs pour leur participation à une première édition d'une chasse aux œufs originale : Jeunes et moins jeunes se sont pris au jeu ! Une chasse au trésor (carte à l'appui) et de belles découvertes

Toutes les informations, adhésions, modalités pratiques des manifestations à venir, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur sur www.facebook.com/dufilaretordregerstheim et dans le prochain Gerstheim Info.



Mediomatrici

D'écorce et de bois : retrouver les techniques de fabrication d'un bouclier celtique vieux de plus de 2 300 ans.

Le bouclier celtique dit de Enderby (du nom de la localité proche du site de sa découverte) a été retrouvé en 2015 lors de fouilles archéologiques au sud de la ville de Leicester (Grande Bretagne). La conception de son plateau, en écorce, en fait un objet archéologique unique pour l'Europe et l'hémisphère nord. La datation par le carbone 14 indique qu'il a été réalisé entre 395 et 345 avant J.-C. Sa remarquable conservation a permis de déterminer qu'il était entièrement constitué de matériaux organiques (écorce, fibres végétales, bois de différentes essences). Les différents éléments constitutifs du bouclier (plateau, poignée ou manipule, baguettes de renfort du plateau, orle ou baguette de protection en bordure du plateau, umbo ou partie centrale protégeant à main du guerrier) avaient été assemblés sans clou ni colle mais par de simples ligatures de cordes végétales. Le plateau, d'une épaisseur d'environ 6 mm, est fait d'écorce dont la nature n'a pas pu être précisée à ce jour. Il porte encore des traces de peinture rouge en damier sur sa surface.

Le bouclier d'Enderby est désormais la propriété du British Museum grâce au don qu'en a fait l'Université de Leicester.

C'est grâce aux enseignements tirés des expérimentations et analyses du bouclier par les archéologues anglais qu'il m'a été possible d'en réaliser une restitution moderne. J'ai utilisé de l'écorce de peupliers (j'en profite pour remercier Michel Barbey pour m'avoir autorisé et aidé à en faire le prélèvement dans la commune de Gerstheim). J'ai réalisé les autres éléments à partir de saule et de noisetier. Pour être conforme au bouclier d'Enderby, il m'a fallu réaliser une structure en vannerie spiralée à partir de petites baguettes de saule enroulées et assemblées avec de fines bandelettes d'écorce de saule. Cette expérimentation a ainsi été l'occasion de redécouvrir, pas à pas, les gestes qui ont permis de produire ce magnifique objet et de révéler la parfaite maîtrise technique des artisans celtiques de l'antiquité. Les résultats de cette expérimentation archéologique ont été publiés dans le magazine Archéologia, n°598, de mai 2021 (disponible sur : www.archeologia-magazine.com).

Thierry Chataigneau, Président



Le bouclier, tel qu'il a été retrouvé.
Photo : University of Leicester



Évocation d'un guerrier celtique britannique du IV^{ème} siècle avant J.-C. équipé du bouclier reconstitué. Photo : Thierry Chataigneau

Tennis

Les beaux jours sont de retour et le besoin de bouger, dans les circonstances actuelles, est de plus en plus présent.

Alors rejoignez nous sur les terrains de tennis !

Faites comme ces jeunes !

L'école de tennis fonctionne cette année tous les lundis et mercredis.

Pour tout renseignement relatif au club ou à l'école, merci de vous adresser soit aux enseignants présents en salle ou sur les terrains extérieurs ou téléphoner au numéro : 07 82 16 14 98.



Chorale Ste Cécile



Une chorale à distance, et pourquoi pas ?

Afin d'assurer une continuité des répétitions hebdomadaires, de maintenir le lien avec ses membres actifs, la Chorale Sainte-Cécile de Gerstheim est désormais connectée !

Initiées par Estelle Heintz, organiste titulaire de l'orgue Kern de la paroisse Saint-Denis, les réunions chantantes du jeudi soir permettent à distance et en quelques clics de partager

d'agréables moments en chansons. Cette initiative lancée en novembre 2020, perdue depuis en raison des conditions sanitaires. Elle consiste à proposer aux membres d'interpréter quelques chants soigneusement sélectionnés par Liliane Paulus pour l'animation des messes dominicales qui se tiennent en alternance entre Gerstheim et Obenheim. C'est également l'occasion d'élargir leur répertoire au travers de nouveaux apprentissages qui

viendront à être partagés le moment venu, lorsque les choristes pourront réintégrer leur salle de répétition à l'espace des associations du village.

Il a fallu relever le défi de la synchronisation du tempo, de la justesse de la voix et des problématiques techniques. Rien d'insurmontable pour ces passionnés, motivés et engagés chaque dimanche dans l'animation des célébrations depuis de nombreuses années. Un peu moins d'une dizaine de choristes se prêtent au jeu, et d'autres aimeraient bien les rejoindre si la technique le permettait...

Confinés, oui, silencieux, non ! Au travers de leurs écrans, aidés par le son du synthétiseur, ils chantent de 20h à 21h30. Un moment de grande convivialité, où rires et chansons se mêlent. Les bienfaits du chant ne sont plus à démontrer.

MJC

Vivement la reprise, vous nous manquez !

Après cette période difficile que nous venons de traverser, nous espérons que vous vous portez bien ainsi que vos proches.

Nous commençons à travailler sur notre prochaine saison c'est-à-dire 2021-2022, qui, nous l'espérons, soit complète, rempli d'excellents moments d'échanges, de convivialités, de bons résultats...

Nous organiserons notre traditionnelle soirée d'inscription : Le vendredi 27 août 2021 de 18h à 20h30 au 10 rue des Anémones

Jusque là, merci de surveiller votre boîte mail et de vous connecter sur le site de la MJC afin de suivre les prochaines informations sur nos éventuelles reprises et informations en tous genres.

Prenez soin de vous et à très vite.

Magali Barbier présidente de la MJC et toute son équipe



EXPO-PHOTO « NATURE » AUTOUR DE L'ÉTANG (Juillet - Août 2021)

Faisant suite au succès de l'été 2019 où les membres du club photo de la M.J.C. avaient exposé une vingtaine de photos mettant en valeur certains lieux emblématiques du village embellies de gymnastes et de danseuses, « Les Déclencheurs » vous présentent une nouvelle exposition-photo sur le thème « Nature ».

Malgré la situation sanitaire difficile que nous avons tous vécue, certains photographes vous présenteront quelques photos exposées en plein air autour de « l'Étang » situé face au collège. Ce sera l'occasion pour tous de déambuler dans ce lieu paisible durant tout l'été et de profiter de la nature.



ÉPICERIE ZÉRO DÉCHETS



Emilie Vernier, Gerstheimoise de 42 ans, a ouvert depuis le 27 mars une épicerie zéro déchet sur Erstein.

Mais qu'est-ce qu'une épicerie Zéro déchet ?

C'est une épicerie écoresponsable qui propose des produits du quotidien en alimentaire et non alimentaire sans emballage !

Ses produits sont biologiques, le plus possible locaux sinon français.

Comment ça marche ?

Vous pouvez venir avec vos propres contenants, que ce soit bocaux, sac à vrac (mention spéciale à l'équipe de couturières de l'association du « Fil à retordre » qui va se lancer, après les masques en tissus, à la confection de sac à vrac !). En cas d'oubli, pas de panique, des contenants et des sachets kraft sont mis à disposition. Vous les pesez une première fois à l'épicerie et ensuite vous pouvez vous servir de ce que vous voulez dans la quantité que vous souhaitez. Lors de votre passage en caisse, le poids du contenant est déduit. Ainsi vous ne payez que le contenu et vous évitez ainsi tous les emballages superflus qui finissent invariablement dans nos poubelles...

Où la trouver : Temporairement dans le bar de la Casa des Papilles, au 7 rue mercière. Et ensuite place de l'hôtel de ville, anciennement à la maison « Fritsch » dès que les travaux de son local seront finis.



RESTAURANT AU BORD DU RHIN

Le restaurant au Bord du Rhin a été repris par Jean-Jacques et Laura Adam depuis le 11 mars 2020. Leur expérience s'est construite des leurs jeunes âges, fils de restaurateur de la Wantzenau ainsi que dans les meilleurs établissements européens. L'accueil, le service, une carte et des vins peuvent satisfaire toutes les envies.

Lundi et Mardi : jour de repos.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Friture de 5 poissons Blancs du Rhin sans arête.

Barbeau, Sandre, Hotu, Chevesne, Silure

Accompagnées de frites et salade verte

Mayonnaise et sauce Tartare Maison

Pêché par Jean-Marc Adam, pêcheur Professionnel en eau douce du Bassin du Rhin

UN NOUVEAU ROMAN SIGNÉ KRISTEN RIVERS

Le prochain roman d'Amparo Seith, écrivain de Gerstheim sous le pseudonyme de Kristen Rivers va paraître chez HarperCollins le 7 juillet 2021.

Une séance de dédicace est prévue à l'espace culturel Leclerc d'Erstein le 10 juillet 2021

"Gabrielle l'avait pressenti : ce voyage au Bhoutan était une très mauvaise idée. Si elle a accepté d'y passer ses vacances, c'est uniquement pour faire plaisir à sa meilleure amie. Sauf que la meilleure amie en question s'est retrouvée immobilisée dès leur arrivée à cause d'une mauvaise chute et a jugé bon de lui coller un guide dans les pattes pour qu'elle « profite » de la suite du séjour. Et pas n'importe quel guide : Tashi est du genre tellement flippé qu'il ne la lâche pas d'une semelle et lui interdit de sortir seule. Pire, il s'est mis en tête de l'initier – elle, la control freak par excellence – à la philosophie zen de son pays natal ! Il veut se prendre pour son guide spirituel ? OK, mais elle a bien l'intention d'être la pire des élèves. Et ce n'est pas son petit sourire craquant de baroudeur qui va l'amadouer."





TESTS COVID-19

En collaboration avec les personnels de santé de Gerstheim, un drive-tests a été mis en place sur le parking 1 rue du Rhin, pour effectuer des tests COVID sur rendez-vous. Le cabanon nous a été prêté par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

UNIQUEMENT SUR RDV au :

- 03 88 98 30 51
- 03 88 98 31 31
- 07 71 79 21 03 (pour des rdv à domicile)

Prenez-soin de vous, respectez les gestes barrières.

DÉCONFINEMENT : LES ÉTAPES DU COUVRE FEU



● À partir du 9 juin :

- le couvre-feu sera à 23h
- les cafés, les restaurants en intérieur, et les salles de sport pourront rouvrir

● À partir du 30 juin :

- le couvre-feu sera levé

Attention : Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop.



LISTE D'ATTENTE POUR LA VACCINATION

Le site www.covid-dose.fr permet aux volontaires de s'inscrire sur une liste d'attente et aux opérateurs de vaccination de leur signaler des doses restantes à proximité de chez eux.

Cette plateforme est sécurisée puisque les coordonnées des volontaires ne sont transmises à personne : lorsqu'un professionnel déclare des doses restantes, le système prévient les volontaires les plus proches par e-mail et ce sont ces volontaires qui vont téléphoner au professionnel pour étudier les modalités de leur vaccination.

Elle facilite le travail des professionnels puisqu'elle leur évite les recherches par téléphone de volontaires disponibles, qui sont chronophages.

INFLUENZA AVIAIRE

Si le niveau de risque d'Influenza aviaire est passé "d'élevé" à "modéré" sur le territoire national, Gerstheim reste dans une zone à risque particulier. Cela implique de respecter les obligations suivantes pour les particuliers détenteurs d'oiseaux :

- la claustration des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs
- la surveillance clinique quotidienne par le détenteur pour détecter rapidement tout signe de maladie
- l'application la plus stricte des mesures de biosécurité (nettoyage et désinfection)
- l'obligation de déclaration du détenteur via le Cerfa 15472*02
- l'interdiction d'organiser et de participer à des rassemblements
- l'interdiction de transport et de lâcher de gibiers à plumes
- l'interdiction de l'utilisation d'appelants

Contactez immédiatement un vétérinaire si vous constatez l'apparition de signes d'alerte (mortalité, signes de maladie, baisse de ponte ou de consommation d'eau et d'aliment).



● Rétrospective





Gerstheim Info n°81

Gerstheim
au cœur du Rhin

1, rue Reuchlin - 67150 Gerstheim

Tél. : 03.88.98.30.20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr

